

« L'OUVERTURE D'UN CANAL IDÉEL : L'AXE MALI – LE CAIRE AU XIVE-XVE  
SIÈCLE »

---

Pendant longtemps le commerce transsaharien a consisté principalement en une rencontre entre deux partis et en un échange de produits. Dès le X<sup>e</sup> siècle, al-Mas'ūdī se fait le relai des récits sur le commerce muet de l'or. Ceux-ci décrivent cette activité à travers laquelle les sociétés africaines du Sahel cherchent clairement à dissimuler la provenance des gisements aurifères, limitant leurs interactions avec les marchands arabes et arabo-berbères. Le Sahel représente pendant longtemps un rivage auprès duquel s'organisaient les échanges sans pénétration plus en avant. Ce phénomène est étroitement lié au fait que l'État de Ghana fut sans doute spécifiquement sahélien.

Or un événement semble entraîner, d'après les sources égyptiennes, un changement fondamental. Le 24 juin 1324 Mansa Musa et sa suite nombreuse font leur entrée dans la ville du Caire, étape incontournable pour tout Africain de l'Ouest ou Maghrébin qui entreprend le pèlerinage à la Mecque. Son séjour, pendant lequel il inonde d'or les marchés caiotes, marque les élites mamluk à tel point que l'événement est repris dans quasiment toutes les chroniques annalistiques égyptiennes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Désormais l'attrait du Mali est si fort qu'il suscite des voyages de la part des commerçants égyptiens alors que la traversée du Sahara vers le *Bilād al-Sūdān* était jusqu'ici plutôt l'apanage des marchands maghrébins et sahariens.

Les causes de l'ouverture de cet axe entre le Mali et l'Égypte sont à chercher avant tout du côté matériel et d'un échange réciproque de produits. Toutefois il est possible d'appréhender quelques aspects de la dimension immatérielle et des circulations idéelles nées de ces échanges. Tout d'abord du point de vue des représentations. L'or fascine tellement les esprits égyptiens – et le monde arabe en général – qu'il est possible d'émettre des hypothèses sur l'impact de ces conceptions sur la mobilité des marchands. De plus, le déplacement du cortège mansal sous-tend l'existence de relations diplomatiques entre les deux États et donc une circulation d'idées qui installent petit à petit le Mali dans le paysage économique et culturel de l'Égypte mamelouke. Enfin, le voyage d'Ibn Baṭṭūṭa au Mali en 1353 nous renseigne sur les conditions de voyage de la circulation immatérielle qui n'existe que grâce au déplacement des hommes.